

11 décembre 2018 : la CFDT devient première organisation syndicale en France, secteur privé et public confondu.

La table ronde concernant l'agenda social 2019 s'est tenue le 19 février dernier. Cette réunion permet à la direction et aux organisations syndicales de définir les thèmes de la négociation sociale pour l'année à venir. Pour la CFDT, 2019 doit apporter de nouveaux droits et du pouvoir d'achat aux cheminots. Certains attendent les changements prévus en 2020. La CFDT agit dès maintenant pour protéger les salariés du Groupe public ferroviaire.

QUE FAUT-IL RETENIR DE CETTE TABLE RONDE?

L'agenda social s'inscrit dans la suite du conflit social du printemps dernier. Plutôt que laisser la direction agir unilatéralement, la CFDT avait pris les devants en transmettant le 21 juin des revendications par courrier. Entre les annonces de préengagement de la direction en fin de conflit et la mise en place de l'agenda social, il y a déjà un fossé laissé par la SNCF qui n'étonne pas la CFDT. L'enjeu pour la CFDT est de ne pas laisser les cheminots démunis avec la fin du recrutement au statut en 2020. En clair, 2019 ne doit pas être une année blanche, des droits nouveaux doivent être obtenus!

AGIR POUR NE PAS SUBIR

La première organisation syndicale à la SNCF a fait le choix de ne pas être présente lors de cette réunion de négociation sur l'agenda social. Quant à la CFDT, elle y était! Elle a activement défendu les cheminots et préparé les enjeux à venir.

NAO: UNE 5° ANNÉE À 0 % SERAIT INADMISSIBLE!

- La CFDT a mis sur la table une série de mesures permettant d'améliorer le niveau de vie des cheminots
 - o augmentations salariales conséquentes et favorables aux salaires les plus bas;
 - 1 la création d'une position 20 pour les ADC :
 - **3** la fin de la hiérarchisation des allocations familiales supplémentaires avec des versements en sommes uniformes alignés sur le plus haut niveau;
 - création d'une indemnité pour le métier d'information voyageurs.













AGENDA SOCIAL : 2019 DOIT ÊTRE UTILE AUX CHEMINOTS!

LA CFDT DEMANDE L'APPLICATION IMMÉDIATE DES ENGAGEMENTS PRIS EN JUIN 2018 PAR LA DIRECTION

- Mettre en place un véritable 13° mois pour tous, y compris pour les roulants.
- Aligner les modalités de calcul de La prime sur celles de la GIR ou de la part variable.

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI

Pour la CFDT, une action forte doit être menée sur les emplois les plus fragiles. Il s'agit des agents régis par des contrats précaires (CDD, alternants, CIFRE, etc.). Sur ce point, un accord avec des objectifs d'embauche durable et d'amélioration des conditions d'exercice – notamment pour les alternants – est indispensable. Ce sujet doit être traité avec ambition.

LA CFDT REGRETTE D'AVOIR ÉTÉ SEULE À PORTER CETTE POSITION QUI MÉRITERAIT DE FAIRE L'UNITÉ SYNDICALE.

Même si ce point ne figure pas à l'agenda social, la CFDT Cheminots agira pour améliorer les conditions de vie et de travail des agents concernés.

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL & DROIT À LA DÉCONNEXION

Le droit à la déconnexion a été prévu par les différents accords, mais il est resté lettre morte. La CFDT demande à la direction de dépasser les lettres de bonnes intentions et de le mettre en pratique par un accord spécifique.

MUTUELLE & PRÉVOYANCE

La CFDT a obtenu l'inscription à l'agenda social d'un état des lieux sur la santé et la prévoyance pour les agents du cadre permanent. C'est l'une de ses revendications historiques. Les deux autres organisations syndicales présentes à la table ronde ont accepté le principe et la CFDT s'en félicite. Elle est la seule organisation syndicale à avoir assigné la SNCF pour l'application d'une mesure dont bénéficient tous les salariés du secteur privé. La première étape sera donc une étude avec un état des lieux sur la santé et la prévoyance. Échéance : fin du 1er semestre 2019. Pour rappel, c'est grâce à la CFDT que les contractuels bénéficient depuis 2014 d'une complémentaire santé et d'un dispositif de prévoyance pris en charge à 60 % par la SNCF.



™ ET LES CHEMINOTS DANS TOUT ÇA?

Le résultat de cet agenda social n'est pas à la hauteur des attentes des cheminots portées par la CFDT. Il est impératif que les salariés du GPF soient considérés et que nous sortions de l'impasse sociale. Entre une direction qui campe sur ses certitudes concernant des modèles

d'organisation de travail et certaines organisations syndicales qui sont encore dans la négation de l'ouverture à la concurrence, les cheminots sont livrés à eux-mêmes au quotidien.
L'enjeu prioritaire de très court terme consistera à apporter des

réponses concrètes face à la souffrance quotidienne des cheminots.

La CFDT prendra toute sa part pour être aux côtés des cheminots en difficulté dans la période afin de répondre à leurs préoccupations.







